



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS & RECHERCHE DE L'HPV

Point d'actualité :

Depuis juillet 2019, la **HAS** préconise de maintenir les modalités de dépistage du cancer du col de l'utérus (CCU) chez les femmes de 25 à 29 ans mais **recommande le test HPV-HR** (à Haut Risque) **en remplacement de l'examen cytologique pour les femmes de 30 à 65 ans.**

Epidémiologie :

L'infection à HPV est l'**infection sexuellement transmissible la plus fréquente** et se transmet par contact cutanéomuqueux.

- Cela représente près de 3 000 nouveaux cas de cancers invasifs en France et plus de 1 000 décès chaque année.
- 3/4 des cas sont diagnostiqués chez des femmes, âgées de 25 à 64 ans.
- Le taux de couverture du dépistage et de la vaccination est insuffisant en France.

Physiopathologie :

Environ 90% des infections à HPV sont transitoires car l'organisme élimine spontanément le virus mais dans près de 10 % des cas, le papillomavirus persiste. Il existe environ 40 types d'HPV, classés en fonction de leur potentiel oncogène :

- Une infection par des types à faible risque ou non oncogènes (ex : types 6 et 11) peut provoquer des **condylomes**.
- Les types d'HPV à haut risque (HR) peuvent provoquer le **CCU** et d'autres cancers anogénitaux et de l'oropharynx. 12 HPV sont considérés comme des cancérigènes avérés, dont les **HPV 16 et 18 sont les plus fréquents**.

Qui dépister ?

- Les femmes asymptomatiques de 25 à 65 ans ayant eu au moins un rapport sexuel.
- Les femmes invitées par le CRCDC (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) : Dépistage orienté.
- Les femmes venues spontanément : Dépistage individuel.

A NOTER :

➔ Le dépistage inclut les femmes vaccinées contre les HPV, les femmes enceintes et les femmes ménopausées.

Sommaire

• Point d'actualité	1
• Epidémiologie	1
• Physiopathologie	1
• Qui dépister ?	1
• Quel test diagnostic ?	2
• Vaccination	2

Infos publication

Lettre d'information
sages-femmes Biogroup
N° 2 - Décembre 2020

Quel test diagnostique ?

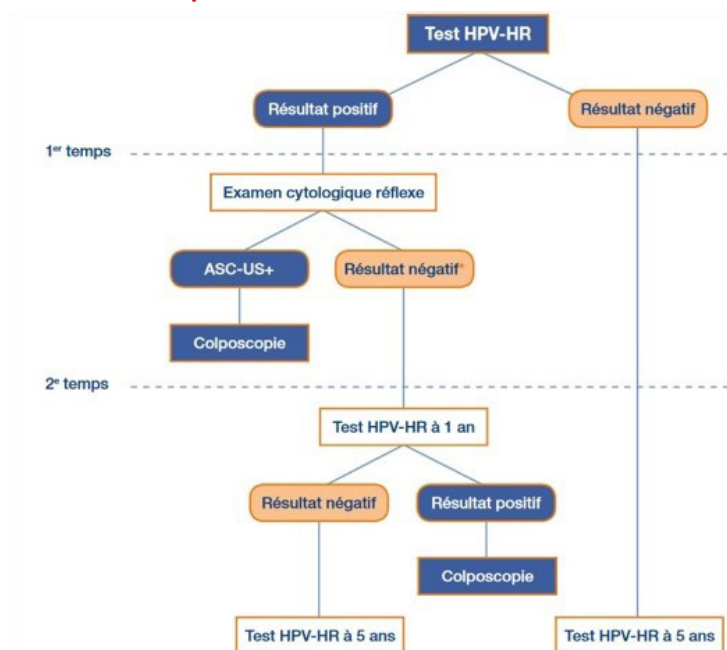
	L'examen cytologique (frottis cervico-utérin)	Test HPV HR
Type de prélèvement	Cervico-utérin	
Milieu	Milieu liquide (en cas d'analyse réflexe, on évite un 2ème prélèvement)	
Préleveur	Gynécologue, sage-femme, médecin biologiste, généraliste	
Auto-prélèvement	Non	Possible*
Méthode d'analyse	Analyse morphologique des cellules du col de l'utérus pour détecter précocement la présence de cellules anormales.	Méthode de détection par PCR des acides nucléiques des génotypes d'HPV à haut risque.
Pour qui ?	Patientes de 25 à 29 ans	Patientes de 30 à 65 ans
Fréquence initiale	2 cytologies à 1 an d'intervalle	1 test HPV-HR 3 ans après une cytologie normale
Fréquence	Tous les 3 ans si les 2 premières cytologies sont négatives	Tous les 5 ans si le dernier test HPV est négatif
Remboursement	Dépistage organisé : Prise en charge à 100% sans avance de frais. Dépistage individuel : Prise en charge habituelle (sécurité sociale et mutuelle).	
Prix de l'analyse	17 €	27 €

*L'auto-prélèvement vaginal (APV) est une alternative au prélèvement cervical pour la réalisation d'un test HPV pour les femmes à partir de 30 ans et/ou non dépistées ou insuffisamment dépistées.

✓ A NOTER - Pourquoi maintenir l'examen cytologique chez les patientes de 25 à 29 ans ?

Le risque d'infection à HPV-HR augmente fortement après l'âge moyen du premier rapport sexuel et il diminue ensuite avec l'âge : 90 % des infections ne sont plus détectables après 2 ans. En raison de cette prévalence élevée transitoire, l'examen cytologique reste l'examen le plus pertinent entre 25 et 29 ans, afin d'éviter tout excès de diagnostic et de traitement (conisation) à l'origine de complications obstétricales notamment.

Algorithme de triage des femmes âgées de 30 à 65 ans auxquelles un test HPV a été proposé en dépistage primaire du CCU (HAS 2019)



* résultat négatif pour une lésion intra-épithéliale ou maligne

VACCINATION

La stratégie de prévention des cancers liés à l'HPV repose sur le dépistage chez toutes les femmes de 25 à 65 ans, mais également sur la vaccination. La couverture vaccinale en France est insuffisante (< 30%) au regard des objectifs du plan cancer 2014-2019 qui sont de 60%.

Recommandation HAS de vaccination HPV (juillet 2019) :

- chez les filles de 11 à 14 ans avec un rattrapage jusqu'à 19 ans révolus,
- chez les garçons de 11 à 14 ans puis rattrapage possible jusqu'à 19 ans, voire 26 ans chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes,
- chez les personnes immunodéprimées jusqu'à 19 ans.

Le vaccin contre l'infection à HPV est pris en charge par l'assurance maladie à 65 % (voire 100% dans certains centres de vaccination). Les organismes complémentaires interviennent habituellement pour compléter le remboursement.